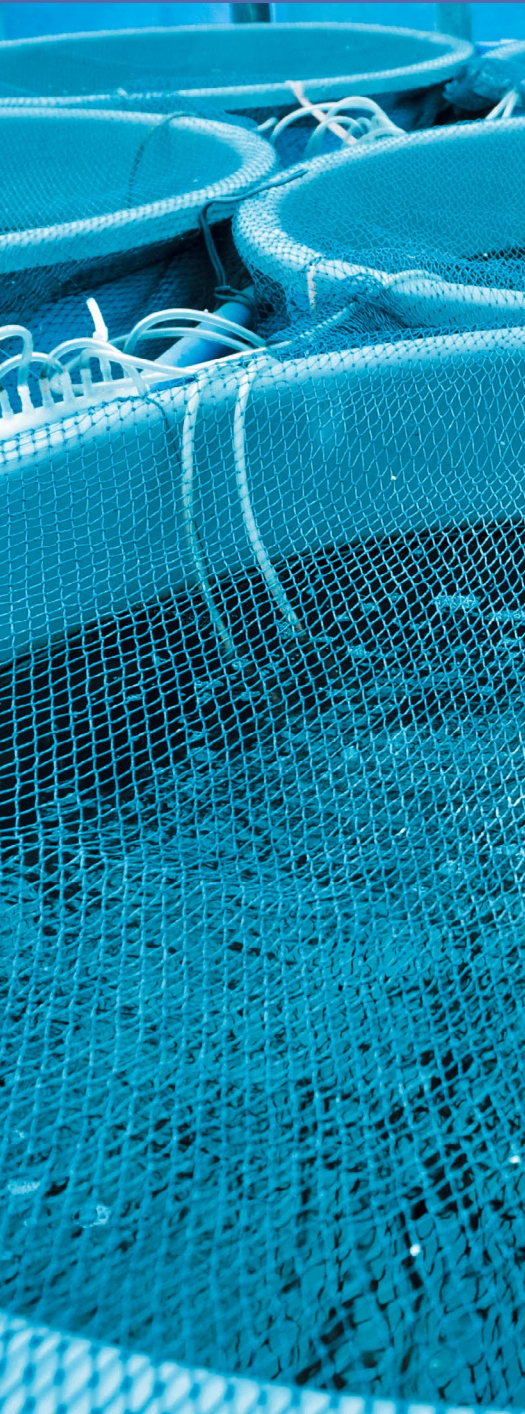


# Étude de cas: La RVCP et l'aquaculture en Ontario



**FAAST**  
FARMED ANIMAL ANTIMICROBIAL  
STEWARDSHIP

Étude de cas



L'étude de cas suivante examine l'établissement et le maintien d'une relation vétérinaire-client-patient (**RVCP**) légitime entre un vétérinaire et un pisciculteur de l'Ontario. Des points vignettes sont fournis tout au long de l'étude de cas afin de souligner les mesures clés et les points de discussion essentiels à ce processus.

## Exposé du cas

Le d<sup>r</sup> Donald Blake est vétérinaire en pratique des grands animaux, surtout les bovins, dans une petite ville près de la Baie Georgienne en Ontario. Il a reçu plusieurs coups de téléphone récemment de pisciculteurs inquiets de voir leur vétérinaire actuel ne plus offrir ses services dans toute la province. Le d<sup>r</sup> Blake sait qu'il y a plusieurs grandes écloséries dans la région où il pratique et, dans les circonstances, il est enthousiaste à l'idée d'en apprendre davantage sur la pisciculture ontarienne et d'y participer activement.

Après avoir fait quelques recherches, le d<sup>r</sup> Blake trouve un cours en ligne de médecine aquatique et s'y inscrit. Le cours en question propose beaucoup d'information et de ressources qu'il peut intégrer dans sa pratique auprès des pisciculteurs. Il parvient également à établir une correspondance avec un des autres vétérinaires ayant participé au cours qui a plusieurs années d'expérience en aquaculture en eau douce.



- Les vétérinaires qui décident d'intégrer les exploitations piscicoles d'élevage/commerciales à leur pratique vont devoir disposer d'une unité mobile accréditée pour animaux producteurs d'aliments, selon l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario.

Par la suite, le d<sup>r</sup> Blake communique avec un des producteurs de truite qui lui avait fait signe et l'informe qu'il est disposé à servir de vétérinaire pour son élevage. Le d<sup>r</sup> Blake prend ensuite rendez-vous pour aller sur place.

Durant la visite du site, le d<sup>r</sup> Blake discute avec le propriétaire, George Bell, de l'étendue des services médicaux, consultatifs et diagnostiques qu'il est en mesure d'offrir, en plus de fournir des instructions sur la façon de contacter la clinique en cas de problème avec le traitement ou pour toute autre urgence. Le d<sup>r</sup> Blake informe également George que tous les services qu'il fournit doivent être conformes aux normes de pratique prescrites par l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario (CVO).

- Le d<sup>r</sup> Blake a conclu une entente avec George quant à l'étendue des services offerts.
- Le d<sup>r</sup> Blake veille à être facilement accessible en cas de problème avec le traitement et informe George de la façon de procéder pour obtenir des services en-dehors des heures normales d'ouverture de la clinique, conformément à l'énoncé de principe de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario sur l'accès aux soins après les heures normales de clinique.
- Le d<sup>r</sup> Blake informe George que les services fournis doivent être conformes aux normes de pratique prescrites par l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario (CVO).

George est d'accord avec tous les points soulevés et déclare au d<sup>r</sup> Blake qu'il souhaite devenir son client.

- George (le client) retient les services du d<sup>r</sup> Blake.



Pendant que le d<sup>r</sup> Blake est sur place à l'écloserie, George lui montre un groupe d'alevins qui affiche un taux de mortalité au-dessus de la moyenne. La température de l'eau est de 13 °C, en moyenne. Se fondant sur ses connaissances et sur ses aptitudes nouvellement acquises en médecine et en pathologie aquatiques, le d<sup>r</sup> Blake évalue le groupe et examine plusieurs sujets morts. Quelques sujets portent des ulcères profonds à la surface de la peau exposée qui s'étendent jusque dans la musculature de la paroi du corps. Le d<sup>r</sup> Blake observe également de l'exophtalmie, un gonflement de l'abdomen et des pétéchies à la base des nageoires chez plusieurs poissons. Durant l'examen interne, le d<sup>r</sup> Blake relève la présence d'œdème aux reins, de même qu'un poisson qui a la rate dilatée. Le foie de certains sujets semble pâle et il y a des signes de péritonite ainsi que d'hémorragies pétéchiales

Le d<sup>r</sup> Blake soupçonne fortement une furonculose et envoie plusieurs échantillons de tissu au laboratoire pour en avoir le cœur net. Entre-temps, le dr Blake transmet à la fabrique locale d'aliments une ordonnance prescrivant l'ajout de florfénicol à la moulée afin d'éviter d'autres pertes.

- Le d<sup>r</sup> Blake a maintenant acquis une connaissance récente et suffisante de l'élevage et du groupe de poissons en cause pour pouvoir fournir des services vétérinaires. Ce qui constitue « une connaissance récente et suffisante » demeure une question de jugement professionnel pour le d<sup>r</sup> Blake. Quand vient le temps de poser un diagnostic ou encore de prescrire, d'administrer ou de délivrer un médicament, la connaissance récente et suffisante dépend des éléments suivants :
  - se renseigner sur les antécédents et poser des questions; **et** :
    - I. un examen physique des poissons, **ou**
    - II. des visites appropriées en temps et lieu du site où les poissons sont gardés de façon à pouvoir au moins établir un diagnostic général ou préliminaire.

Les résultats des analyses ont tôt fait de confirmer la présence d'*Aeromonas salmonicida* (furonculose) dans l'écloserie.

George continue de travailler avec le d<sup>r</sup> Blake de manière suivie pour améliorer la biosécurité, les protocoles de traitement, les stratégies de vaccination et les pratiques générales d'élevage qui vont assurer la santé et la productivité des poissons. George et le d<sup>r</sup> Blake prévoient des rencontres mensuelles pour veiller à ce que les canaux de communication demeurent ouvertes.

- Le d<sup>r</sup> Blake continue de maintenir une connaissance récente et suffisante de l'élevage de George qui lui permettra de continuer à lui fournir des services vétérinaires, y compris la rédaction d'ordonnances au besoin.

